

Image not found or type unknown



Divorce et partage des biens

Par **bebelea**, le **03/09/2008 à 18:54**

après 19 mois de séparation, car il a quitté le domicile conjugal et j'ai déposé une main courante à la police, j'aimerais savoir quelles sont mes droits? Car nous avons acheté une maison ensemble et c'est moi qui paie le crédit et les frais de cette maison. Doit-je vendre cette maison et divorcer, ou, divorcer et vendre la maison? Et si il a droit d'héberger une femme dans son appartement en disant que c'est qu'une amie?